

TOME 3

FICHE N° 24. Concernant. **Louis DUMAS**. Soldat au 208^{ème} R.I.

Fiche Matricule n° 753, centre de Saintes.

Né le 15 Avril 1878 à Pont l'Abbé d'Arnoult (17).

Décédé le 10 Octobre 1916 à Lihons (80). Signalé sur un état de pertes parvenu aux Archives de la Guerre comme tué à l'ennemi le 10/10/1916 au Combat de Chaulnes.

(Avis officiel G.Y 1967 du 27/10:1916).

Extrait du Journal des Marches et Opérations du 208^{ème} Régiment d'Infanterie.

10 Octobre 1916. L'attaque est déclenchée à 11 heures 5^{ème} Bataillon (LEYPOLD). Le 5^{ème} Bataillon qui se trouve au Nord du dispositif du Régiment effectue son mouvement très rapidement. Avant que les allemands aient eu le temps d'en sortir, la tranchée **Guillaume** est occupée par nous puis, en liaison par sa gauche avec le 273^{ème}, le 5^{ème} Bataillon gagne très rapidement le **Bois de Chaulnes n°1**.

A 11 heures 50. Il atteint la lisière Est de ce Bois. La position est immédiatement organisée avec l'appui de 2 sections de mitrailleuses.

A 12 heures 30. Une contre-attaque forte d'environ une Compagnie part du Nord de **Chaulnes** se dirigeant par terrain découvert, sur la lisière Est du **Bois n°4**. Elle est immédiatement fauchée par nos feux de mitrailleuses et nos fusils mitrailleurs. Elle entre dans le **Bois n°4** et se dirige vers le boyau de **la Vallée**. Quelques instants après, des éléments ennemis tentent de déboucher de la lisière Nord du **Bois n°4** en vue d'attaquer le **Bois n°1** par sa corne Sud. Ils sont arrêtés par les feux de 2 sections de mitrailleuses placées à l'angle N.O du **Bois n°1**.

Dans l'après-midi. Le 5^{ème} Bataillon est renforcé par 2 Compagnies de soutien du 233^{ème} (Bataillon ARNOULT) envoyées de ce côté en vue d'assurer la liaison entre nos troupes du **Bois n°1** et le 4^{ème} Bataillon, qui occupe le **Bois n°7** jusqu'à la tranchée du

Sagouin. En arrivant dans le **Bois n°1** ces deux nouvelles Compagnies prennent à leur charge les lisières Ouest et Sud, le 5ème Bataillon assure la garde de la lisière Est.

Vers 19heures. Nouvelle contre-attaque allemande sur la lisière Est, repoussée par nos feux. A peine les 4ème et 6ème Bataillons ont-ils sauté hors de la tranchée qu'ils sont immédiatement pris sous un feu violent d'Infanterie et de mitrailleuses. De nombreuses mitrailleuses se révèlent immédiatement :

- à 2567 (intersection du boyau de **la Vallée** avec la tranchée de **Toseau**)

- en B (intersection du boyau de **la Vallée** avec la route de **Chaulnes - Vermandovillers**)

- à environ 80 mètres au N.E du point 2665 dans une tranchée que nous ignorions et qui avait été récemment construite parallèlement à la route de **Chaulnes - Vermandovillers**.

- au S.E de 2764 dans la tranchée de **Sicile**.

En présence de ce feu violent, les deux premières vagues, après avoir subi des pertes élevées sont obligées de s'arrêter dans des trous d'obus entre les deux lignes françaises et allemandes. Quelques-uns de leurs éléments parviennent seuls, à entrer dans la tranchée de **Toscane**. Cependant, à l'extrême droite nous enlevons dès le début, la partie de la tranchée de **Toscane** comprise entre 2764 et 2665.

A 11heures15. Le barrage du boyau de **la Vallée** est enlevé.

A 11heures30. Nous tenons 250 mètres de la tranchée **Héron** et 25 mètres de la tranchée de **Sicile**.

A midi. La situation est à peu près la même ; le centre de la tranchée de **Toscane** tient toujours de 2665 environ à 718a. Les débris de quelques éléments français qui avaient réussi à pénétrer dans cette tranchée et qui se trouvent dans l'impossibilité de se ravitailler en grenades sont cernés par l'ennemi et faits prisonniers. Devant l'impossibilité d'avancer de front sous le feu des mitrailleuses, des dispositions sont prises pour faire tomber en les tournants, les mitrailleuses et les barrages ennemis.

- Une Compagnie du Bataillon ARNOULT qui occupe la tranchée **Guillaume** est chargée de progresser dans la direction Sud.

- Une équipe de cavaliers grenadiers envoyée en renfort est chargée de faire un effort par la tranchée de **Toscane** en allant du Sud au Nord, afin de tourner les centres de résistance du boyau de **la Vallée**.

A 14heures. Un second barrage établi sur le boyau de **la Vallée** est enlevé.

A 16heures30. La mitrailleuse du point B est enlevée. De son côté la Compagnie du Bataillon ARNOULT a réussi à enlever les points d'appui ennemis établis au Nord du boyau de **la Vallée**. Nous sommes maîtres de la tranchée de **Toscane** et du boyau de **la Vallée** où nous progressons. Le 4ème Bataillon continuant sa progression, atteint à 17heures la tranchée de **Sagouin** qu'il dépasse de 50 mètres dans la direction de l'Est, mais il n'a pas encore réussi à établir la liaison avec le 5ème Bataillon qui est dans le **Bois n°1**. Il sait d'autre part que le 6ème Bataillon ne progresse plus, dans ces conditions le 4ème Bataillon arrête sa progression. Le 6ème Bataillon occupe de son côté dès 15heures la tranchée **Héron** jusqu'à 3065.

Une contre-attaque partant de la lisière N.O du **Bois n°5**, qui est appuyée par le feu de plusieurs mitrailleuses installées sur la dite lisière, nous refoule jusqu'à un point situé à 150 mètres du point 2764. En présence des difficultés rencontrées sur notre droite, des renforts sont demandés et un Bataillon du 121ème R.I est accordé, mais ce Bataillon n'arrive pas assez à temps pour pouvoir prendre une part importante à l'action.

A la tombée de la nuit. La situation est la suivante :

- 5 Bataillons et 2 Compagnies du Bataillon ARNOULT dans le **Bois n°1**.

- 4 Bataillons occupent le boyau de **la Vallée** jusqu'à 50 mètres à l'Est de la tranchée du **Sagouin**. Il n'a pas pu établir la liaison avec le 5ème Bataillon.

- 6 Bataillons occupent la tranchée de **Toseau**, 150 mètres de la tranchée du **Héron** et 25 mètres de la tranchée de **Sicile**.

A 19heures. Le Colonel Commandant la 102^{ème} Brigade envoie des ordres pour que l'offensive pendant la nuit en vue de nous assurer la possession des objectifs primitivement indiqués.

- Le Bataillon ARNOULT doit attaquer du Nord au Sud se dirigeant sur **l'Etoile de Chaulnes** et la lisière Est du **Bois n°4**.

- Le 4^{ème} Bataillon soutenu par une Compagnie du Bataillon ALLEGRET du 233^{ème} doit progresser le long du boyau de **la Vallée**.

- Le 6^{ème} Bataillon du 208^{ème} soutenu par un Bataillon du 121^{ème} doit marcher sur la tranchée du **Sagouin** et le **Bois n°4** et s'emparer de la tranchée du **Héron**.

Le mouvement primitivement fixé à minuit 45 est reporté à 1heure15.

Louis était le fils de Louis et de Louise GUIBERTEAU, il avait les cheveux châtain clair, les yeux bleus et mesurait 1m67.

Il était l'époux de Marie Louise DECOMBE qu'il avait épousé le 15/06/1901 à Port d'Envaux (17).